

LA LETTRE

Conseil de développement Plaine Commune
communauté d'agglomération

NUMERO 1 – juin 2005



Edito

En créant officiellement le conseil de développement, le 16 mars dernier après une année de préfiguration, le conseil communautaire a osé faire confiance à la société civile, osé créer un espace de concertation et de débat, lieu d'élaboration de proposition pour les projets de Plaine commune.

Notre engagement collectif dans le conseil de développement est à l'image de la volonté des élus.

Cet investissement est fait d'exigence démocratique entre nous d'abord, par la nécessaire écoute et le devoir d'apporter nos contributions. Mais aussi vis-à-vis de la Communauté d'Agglomération, par la prise en compte de nos propositions. Nous avons inscrit dans le Règlement intérieur que le Conseil de Développement est un des éléments de la démocratie participative, il ne peut et ne doit en aucun cas être le seul.

Le 7 avril, lors des forums de Plaine commune, Patrick Braouezec nous a dit combien il était fier que nous soyons parvenus à ce que le Conseil de Développement se construise librement dans son autonomie et qu'il se soit déjà donné des méthodes de travail collectif.

Cette lettre d'information régulière entre le conseil de développement et les différents acteurs politiques, administratifs, citoyens de l'agglomération sera, je l'espère, au service du débat et de la construction du projet d'agglomération

Françoise Carayon
Présidente du conseil de développement

Pourquoi je participe ?

« Acteur de ma ville (l'île Saint-Denis), je parle de la voix des habitants de mon quartier et j'écoute les voix des autres.

Le Conseil de Développement de Plaine Commune me paraît être le lieu où la population du territoire peut accoucher de toutes ses potentialités citoyennes dans le cadre de la démocratie participative ».

Zine Labidine Lassoued

Membre du conseil de développement

la lettre

Conseil de développement de Plaine commune, communauté d'agglomération
directrice de publication : Françoise Carayon
secrétariat : Evelyne Bégusseau
conception, rédaction : Pascal Jarry
maquette : Florence Vignal service communication de Plaine commune

Les avis du Conseil de développement

- A propos des JO 2012

Le conseil de développement apporte son plein soutien au principe de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2012 dont Plaine Commune accueillerait l'un des deux noyaux des activités sportives.

L'expérience de la coupe du monde de football en 1998 avec la construction du stade de France, l'accélération de nombreux projets (...) économiques, de transports en commun, la valorisation du territoire qu'elle a amorcé, suscite l'espoir que l'accueil de la plus grande manifestation sportive au monde amplifie cette dynamique (...)

Suite à cet avis, le conseil de développement a adressé une lettre à l'ensemble des conseils de développement de France les invitant à soutenir à leurs tours la candidature de Paris 2012 : les conseils de développement de Boulogne sur mer, Saint-Etienne Métropole, Nantes métropole, de la communauté d'agglomération de La Rochelle ont répondu à l'appel du conseil de développement de Plaine Commune. En fonction de la décision du 6 juillet 2005, un groupe de travail spécifique sur les JO 2012 a été proposé par l'assemblée plénière.

L'intégralité de l'avis est disponible en ligne sur le site de Plaine Commune (www.plainecommune.fr) ou au secrétariat du conseil de développement sur simple demande : 01 55 93 57 52 ou 01 55 93 63 06

Actualité

Groupes de travail

emploi

Une contribution sur les questions d'emploi et de développement économique est en court d'élaboration. Elle aborde :

- les finalités et les enjeux du développement économique pour le conseil de développement
- les filières qui à ses yeux sont porteuses d'avenir
- la lutte nécessaire contre les discriminations dont sont victimes de nombreux habitants notamment les jeunes

habitat

La visite des 4000 à la Courneuve, du moulin neuf à Stains et la cité Allende à Villetaneuse a permis au groupe de travail de mieux comprendre la complexité, les acteurs et les enjeux du renouvellement urbain. Le travail continu sur l'habitat insalubre avec les auditions en mai et juin de Mme Brodovitch de la SIEMP et Mme Bouché du ministère de l'équipement.

projet de territoire

Suite à la saisine de la communauté d'agglomération sur le projet de territoire, l'assemblée plénière du conseil de développement a décidé de créer un nouveau groupe de travail. La première rencontre a eu lieu le 12 mai avec à l'ordre du jour les premiers échanges sur le projet d'agglomération et la définition d'une méthode de travail

budget

Le groupe budget devient un groupe permanent. Le 12 mai dernier, Jean Pierre Dayras, Directeur Général des Services de Plaine Commune est venu présenter les suites du vote du budget 2005. Le groupe a ensuite défini sa méthode de travail pour sa contribution au budget 2006

Les échos de l'assemblée plénière

Le 7 avril dernier, 30 membres du conseil de développement ont participé à l'assemblée plénière. A l'ordre du jour, l'installation officielle du conseil de développement et de sa présidente, actualité des groupes de travail et validation de 4 nouvelles candidatures de Stains, Aubervilliers et Pierrefitte.

Avec la coordination nationale des conseils de développement

La première rencontre régionale des présidents et animateurs des conseils de développement d'Ile de France, s'est tenue le 20 mai dernier. Les échanges ont permis de faire connaissance et d'aborder d'éventuelles contributions des conseils de développement au schéma directeur d'Ile de France

Les rencontres nationales, une délégation du conseil de développement a participé à cette initiative les 2 et 3 juin . Au programme, des ateliers abordant entre autre, les questions de gouvernances aux services des territoires intercommunaux, de contributions des conseils de développement aux divers projets territoriaux, mais aussi l'évolution de la coordination nationale. Ces 6èmes rencontres nationales sont surtout un temps d'échange entre les membres des conseils de développement de toute la France. Patrick BRAOUEZEC a présenté Plaine Commune lors d'une table ronde, le jeudi matin.

Toutes les informations de la coordination nationale des conseils de développement www.nantes-citovennete.com

Contacts

Conseil de développement de Plaine Commune

21, rue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis CEDEX
tél : 01-55-93-57-52

Animateur : Pascal Jarry
pascal.jarry@plainecommune.com.fr